



AVIS PUBLIC no 2021-3

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ de ce qui suit, par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception pour l'année 2021 est complété et déposé à mon bureau, et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai fixé.

Donné à Scotstown, ce 6^e jour de février 2021.

Monique Polard,
Directrice générale